

Procès-Verbal du Conseil de Gestion de l'UFR de Pharmacie

Réunion du mardi 11 juillet 2023

Conseil de gestion plénier

Membres présents et représentés : voir liste d'émargement jointe au procès-verbal

Ordre du jour :

1. Points d'information
2. Présentation et validation d'une ultime demande de modifications des modalités de contrôle des connaissances en LAS2 et LAS3 - année universitaire 2023-2024
3. Présentation et validation du calendrier universitaire - année universitaire 2023-2024
4. Présentation et validation des compositions des jurys de diplôme - année universitaire 2023-2024
5. Demandes de subventions (URCAcyt, Tutorat)
6. Questions diverses

Début de la réunion à 17h00

1. Points d'information

M. le Doyen intervient sur plusieurs points :

- Information est faite aux membres du conseil de gestion sur les résultats de l'Appel à Projet portant sur le renouvellement pluriannuel d'équipements en lien avec la pédagogie. Six équipements, toutes disciplines confondues, seront ainsi renouvelés sur l'exercice 2023 pour un montant TTC de 111474,21 euros.
- La campagne ATER 2023-2024 permet à l'UFR de Pharmacie d'accueillir 5 nouveaux ATER :
 - M. Cordonnier Julien (Pharmacognosie, ICMR, CNU 86)
 - Mme Serhal Nada (Pharmacie galénique, ICMR, CNU 85)
 - Mme Al Assaad Karima (2/3 chimie analytique - 1/3 galénique, BioSpect, CNU 85)
 - Mme Léa Thoraval (2/3 immunologie - 1/3 microbiologie, BIOS, CNU 87)
 - En cours de recrutement (Physiologie, ESCAPE, CNU 86)
- Bilan sur les places pourvues en DFG-SP2 par des primo-entrants pour l'année universitaire 2023-2024 et comparaison avec 2022-2023.

	Capacité d'accueil totale	Capacité d'accueil L.AS1	Places pourvues L.AS1	Capacité d'accueil L.AS2	Places pourvues L.AS2	Capacité d'accueil L.AS3	Places pourvues L.AS3	Dispositif Passerelle	Places pourvues en passerelle	Total des places pourvues
2022	86	60	25	26	12	-	-	4	3	40 (- 46)
2023	83	58	48 - 26 admissions directes - 84 choix 1	15	5 - 4 admissions directes - 6 choix 1	10	2 - 2 admissions directes - 3 choix 1 ?	7 + 2 (LC)	9	64 (- 19)

2. Présentation et validation d'une ultime demande de modifications des modalités de contrôle des connaissances en LAS2 et LAS3 - Année 2023-2024

M. le Doyen informe les membres du conseil de gestion que le document présentant les dernières demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances en LAS2 et LAS3, document qui leur a été envoyé en amont du conseil de gestion et qui va leur être présenté en séance, sera également présenté pour validation aux membres des conseils de gestion de l'UFR de Médecine et de l'UFR d'Odontologie.

M. le Doyen donne la parole au président de la L.AS, M. Jérôme Depaquit, afin qu'il présente les dernières modifications qui ont été apportées aux modalités de contrôle des connaissances en LAS2 et LAS3 pour la rentrée universitaire 2023-2024. Au fil de la présentation, M. Depaquit répond aux différentes questions qui lui sont posées par les membres du conseil.

A l'issue de la présentation et après s'être assuré que des réponses aient été apportées à toutes les questions des membres du conseil, M. le Doyen met au vote la validation des dernières demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances en LAS2 et LAS3 pour l'année universitaire 2023-2024.

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

3. Présentation et validation du calendrier universitaire - année universitaire 2023-2024

M. le Doyen présente le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024. Il précise que le calendrier est peu modifié par rapport à celui de l'année universitaire 2022-2023. Après une courte discussion, la proposition du calendrier universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 est mise au vote :

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

4. Présentation et validation des compositions des jurys de diplôme - année universitaire 2023-2024

M. le Doyen informe les membres du conseil de gestion qu'il a souhaité appliquer de nouvelles règles pour la composition des jurys de diplôme, à l'exception du jury du DEUST qui est établi en concertation avec les CFA partenaires.

Ainsi chaque jury, devra être composé de 6 membres avec une parité maîtres de conférences et professeurs des universités, une parité homme/femme, une implication des jeunes collègues de l'UFR à chaque fois que cela est possible. Par ailleurs, M. le Doyen souhaite qu'il ne soit pas possible de siéger plus de trois fois tous jurys confondus.

M. le Doyen précise que les propositions de jury de diplôme qui ont été envoyées aux membres du conseil en amont de la réunion du conseil répondent toutes à ces nouvelles règles.

Les propositions de jurys sont présentées aux membres du conseil de gestion et mises au vote dans l'ordre suivant : DFG-SP, DFA-SP, DFA-SP (jury d'orientation), 3^{ème} cycle court parcours officine, 3^{ème} cycle court parcours industrie, Master "Sciences du médicament et des produits de santé".

Pour chacun des jurys présentés, le résultat du vote a été le suivant :

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

A l'issue du vote sur les jurys de diplôme, M. le Doyen informe les membres du conseil de gestion qu'il souhaite également que soit voté en séance l'ordre et les horaires des réunions des commissions et des jurys pour l'année universitaire 2023-2024. Après une courte présentation des calendriers proposés, M. le Doyen met au vote les calendriers.

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

M. le Doyen précise que les calendriers des réunions des commissions et des jurys qui viennent d'être votés seront diffusés à l'ensemble des personnels de l'UFR à l'issue du présent conseil.

5. Demandes de subventions (URCAcyt et Tutorat)

Après avoir obtenu l'assentiment des membres du conseil de gestion pour rajouter ce point 5 à l'ordre du jour, M. le Doyen informe qu'il a reçu une demande exceptionnelle de la part de la responsable de la plateforme URCAcyt, Madame Sandra Audonnet, pour une participation de l'UFR de Pharmacie et de l'UFR de Médecine pour contracter une année de contrat de maintenance supplémentaire dans le cadre de l'acquisition d'un nouvel équipement hébergé sur la plateforme. M. le Doyen précise que l'équipement a été acheté à la suite d'un appel à

projet (AAP) INSERM pour l'acquisition d'équipement dans le cadre du plan cancer et que le dossier déposé par la plateforme a été lauréat de cet AAP. Le coût du contrat de maintenance supplémentaire s'élève à 12000 euros TTC. M. le Doyen précise que l'UFR de Médecine s'est engagée à prendre en charge la moitié du coût (6000 euros) si l'UFR de Pharmacie prend à sa charge l'autre moitié. Après un court échange entre les membres du conseil, la proposition de participation de l'UFR de Pharmacie à l'acquisition de cette année de contrat supplémentaire à raison d'une participation maximale de 6000 euros est mise au vote.

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

M. le Doyen informe les membres du conseil de gestion qu'il souhaite une implication financière de l'UFR de Pharmacie pour le développement du Tutorat Santé de Reims dont le président qui vient d'être récemment élu est un étudiant de l'UFR de Pharmacie, M. Karl Littner. M. le Doyen précise que cette implication financière va dans la continuité de l'implication financière de l'UFR déjà effective pour le bon fonctionnement de l'AEPR et celui de la cafétaria du Pôle Santé et que son montant devrait être du même niveau soit de 3000 euros. Après avoir argumenté sur la proposition faite, M. le Doyen met au vote la proposition de soutien financier du Tutorat Santé de Reims à raison d'une participation de 3000 euros pour 2023.

Résultats du vote :

Votants : 25

Avis favorable : 25 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses la séance est levée à 18h05

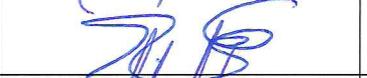
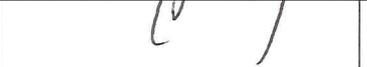


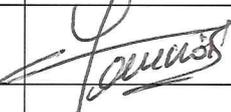
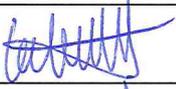
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 11 juillet 2023

Liste d'émargement

Collège A	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Depaquit Jérôme			
Dukic Sylvain			
Edwards Florence			
Gangloff Sophie			
Le Naour Richard			
Millot Jean-Marc			
Morjani Hamid			
Renault Jean-Hugues		EDWARDS	

Collège B	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Denhez Clément		Gobinet Cyril	
Fouley Aurélie		Tournois Claire	
Gobinet Cyril			
Millot Christine			
Mongaret Céline			
Reffuveille Fany			
Slimano Florian			
Tournois Claire			



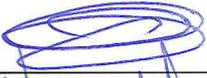
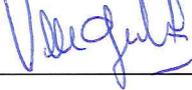


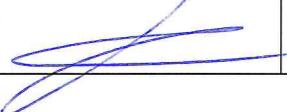
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 11 juillet 2023

Liste d'émargement

Collège BIATSS	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Brûlé-Pintaux Virginie		/	
Van Gulick Laurence			

Collège Etudiants	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Adam Clothilde			
Bardin Morgane		Goyemide Bénédicte	
Fulbert Baptiste			
Goyemide Bénédicte			
Hamoui Nadia			
Hasoun-Najar Ayman			
Lesure Antoine			
Millet Antoine			
Rebolle Céline			
Renaux-Torres Marie			



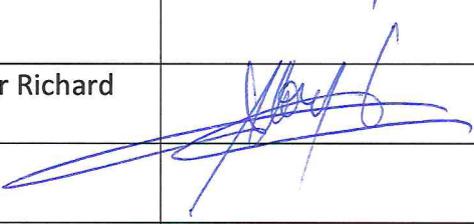
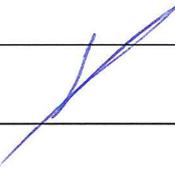


Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 11 juillet 2023

Liste d'émargement

Personnalités extérieures	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Arndt Carl			
Hettler Dominique			
Klinck Stijn		Le Naour Richard	
Kreit Pierre			
Liochon Cédric			
Mathot Nicolas			
Micaelli-Flender Laetitia BERTRAND Thomas			
Michelet Elise			

